

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31

1	IDENTIFICATION PRODUIT	SULFATE D'ALUMINE EN SOLUTION
	SOCIETE	GULDAGIL SA 4 Rue Robert Schuman - BP N° 25 68171 RIXHEIM Cedex Tél : 03 89 44 13 17 Fax : 03 89 64 13 99 http://www.guldagil.com guldagil@guldagil.com
2	COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS	<p><u>Nature chimique</u> : sulfate d'aluminium en solution</p> <p><u>Numéros de CAS</u> : 10043-01-3</p> <p><u>Numéro UE</u> : 233-135-0</p> <p><u>Constituants contribuant aux dangers</u> : sulfate d'aluminium à 20-30%</p>
3	IDENTIFICATION DES DANGERS	<p><u>Désignation du danger</u> : Xi irritant</p> <div style="text-align: center;">  <p style="font-size: small;">Xi - Irritant</p> </div> <p><u>Principaux dangers</u> :</p> <p>R41 : risque de lésions oculaires graves.</p> <p>Risque possible d'irritation pour les organes respiratoires et la peau. Peut abaisser le pH de l'eau et de ce fait être nocif pour les organismes aquatiques.</p> <p>S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste</p> <p>S28 : après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.</p> <p>S37-39 : porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.</p>


4	MESURES DE PREMIERS SECOURS	<p>Indications générales : montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.</p> <p>Effet par inhalation : amener la victime à l'air libre</p> <p>Effet sur la peau : laver immédiatement avec beaucoup d'eau en prenant soin d'ôter vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.</p> <p>Effet sur les yeux : important ! Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si possible utiliser de l'eau tiède. Consulter un médecin.</p> <p>Effet par ingestion : boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.</p>
5	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	<p>Moyen d'extinction adéquat : Non combustible. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.</p> <p>Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : un chauffage au-dessus de la température de décomposition va dégager des gaz toxiques.</p> <p>Équipement spécial de protection : l'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Vêtement de protection.</p>
6	MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	<p>Précautions individuelles : équipement de protection individuel, voir section 8. Essuyer ou laver à grande eau pour prévenir le risque de glissade..</p> <p>Précautions pour la protection de l'environnement : empêcher le déversement de s'étendre en utilisant un matériau absorbant inerte (sable, gravier). Couvrir les canalisations. Doit être éliminé conformément aux prescriptions locales et nationales applicables.</p> <p>Méthodes de nettoyage :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Déversement mineur : diluer les résidus avec de l'eau et ensuite neutraliser avec de la chaux ou de la poudre de calcaire jusqu'à solidification. Enlever à la pelle ou balayer. Doit être éliminé conformément aux prescriptions locales et nationales applicables. . Déversement majeur : récupérer le déversement avec un aspirateur industriel mobile. Diluer les résidus avec de l'eau et ensuite neutraliser avec de la chaux ou de la poudre de calcaire jusqu'à solidification. Pelleter ou balayer la matière restante. Doit être éliminé conformément aux prescriptions locales et nationales applicables. . Indications supplémentaires : Informer le service de secours en cas de pénétration dans des cours d'eau, dans le sol ou dans les canalisations.

7	MANIPULATION ET STOCKAGE	<p><u>Manipulation</u> : Danger de glissade. Equipement de protection individuel, voir section 8. La place de travail et les méthodes de travail seront organisées de manière à prévenir ou à réduire au minimum le contact direct avec le produit.</p> <p><u>Stockage</u> : Conserver dans le conteneur original.</p> <p><u>Matériaux d'emballage</u> : Matière appropriée : matières plastiques (PE, PP, PVC), polyester avec armature en fibre de verre, béton avec revêtement époxy, titanium, acier résistant à l'acide, acier revêtu, caoutchouc. Matière à éviter : éviter le contact avec l'acier au carbone ou les surfaces galvanisées, bases, hypochlorites, chlorites, sulfites.</p> <p><u>Stabilité au stockage</u> : Durée de stockage > 12 mois</p>
8	CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	<p><u>Valeurs limites d'exposition</u> : sulfate d'aluminium VME = 2 mg/m³ : valeurs limites admises.</p> <p><u>Contrôles de l'exposition professionnelle</u> : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Présence nécessaire de flacon pour nettoyage oculaire ou fontaine oculaire sur le lieu de travail.</p> <p><u>Equipements de protection individuelle</u> : . <u>Protection respiratoire</u> : une protection respiratoire n'est pas requise pour une manipulation dans des conditions normales. Si des aérosols ou des brouillards se forment, par ex. en nettoyant les conteneurs avec un nettoyeur à eau à haute pression, utiliser un demi masque avec filtre à poussière P2.</p> <p>. <u>Protection des mains</u> : gants en caoutchouc ou en plastique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.</p> <p>. <u>Protection des yeux</u> : lunettes de sécurité parfaitement ajustées ou écran facial. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.</p> <p>. <u>Protection de la peau et du corps</u> : porter des vêtements de protection si nécessaire. Utiliser des bottes en caoutchouc.</p>

9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	<p><u>Aspect du produit :</u> Etat physique : liquide Couleur : ioncolore, clair Odeur : insignifiante</p> <p><u>Caractéristiques du produit :</u> pH produit pur : env. 1,7 – 2,3 Point/intervalle d'ébullition : non applicable Point d'éclair : non applicable Inflammabilité (solide, gaz) : n'entretient pas la combustion Limite d'explosivité : . inférieure : non applicable . supérieure : non applicable Densité (20°C) : 1,23 – 1,33 g/cm³ Solubilité : hydro solubilité (20 °C) : complètement soluble Coefficient de partage n-octanol/eau : non applicable, composé inorganique Décomposition thermique : 770 °C sulfate d'aluminium Point/domaine de cristallisation : - 10 °C</p>
10	STABILITE ET REACTIVITE	<p><u>Conditions contre-indiquées :</u> Températures élevées. La matière est stable dans les conditions normales.</p> <p><u>Décomposition thermique :</u> 770 °C sulfate d'aluminium.</p> <p><u>Matières à éviter :</u> éviter le contact avec de l'acier ou carbone ou les surfaces galvanisées, bases, hypochlorites, chlorites, sulfites.</p> <p><u>Produits de décomposition dangereux :</u> produits de décomposition thermique : test.</p>

11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	<p><u>Toxicité aiguë</u> :</p> <p>Remarques : composés qui influencent la toxicologie. Sulfate d'aluminium : DL50 / Oral (e) / rat : > 5 000 mg/kg DL50 / Dermale / lapin : > 5 000 mg/kg</p> <p><u>Irritation et corrosion</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <u>sur la peau</u> : lapin/OCDE Ligne directrice 404 : pas d'irritation de la peau. . <u>sur les yeux</u> : lapin/OCDE Ligne directrice 405 : irritation sévère des yeux. <p><u>Sensibilisation</u> : selon l'expérience, aucun effet sensibilisant connu.</p> <p><u>Toxicité à long terme</u> : sulfate d'aluminium.</p> <p><u>Carcinogénicité</u> : non considéré comme cancérigène.</p> <p><u>Mutagénicité</u> : Escherichia coli : résultat : négatif.</p> <p><u>Toxicité pour la reproduction</u> : non considéré comme toxique pour la reproduction.</p> <p><u>Expérience chez l'homme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <u>Inhalation</u> : l'inhalation peut provoquer les symptômes suivants : toux et difficultés respiratoires. . <u>Contact avec la peau</u> : un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer : peau sèche, irritation. . <u>Contact avec les yeux</u> : le contact avec les yeux provoque une sensation douloureuse de brûlure et des larmoiements, risque de lésions oculaires graves. . <u>Ingestion</u> : l'ingestion peut provoquer les symptômes suivants : nausée, irritation de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac.
----	------------------------------------	--

12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES	<p><u>Effet écotoxicologiques</u> :</p> <p>Toxicité aquatique :</p> <p>Remarques : composés qui influencent la toxicologie.</p> <p>Sulfate d'aluminium : sulfate d'aluminium hydraté (14 H₂O) CL50 / 96 /Danio rerio : OCDE Ligne directrice 203 : 1 000 mg/l NOEC / Danio rerio : > 1 000 mg/l CE50 / 48 h / Daphnia magna : OCDE Ligne directrice 202 : > 160 mg/l NOEC / Daphnia magna : 160 mg/l CI50 / 72 h / algues : non applicable dans le milieu de développement des algues du fait que le phosphore est précipité par les sels d'aluminium et que les ions d'aluminium sont masqués par les agents complexant (avis d'experts).</p> <p>Remarques :</p> <p>Dans la gamme de pH d'approx. 5 – 5,5, les ions d'aluminium peuvent être nocifs pour l'espèce saumon. Les sels d'aluminium ne doivent pas être déchargés dans les rivières et les lacs de manière incontrôlée et les variations de pH autour de 5 – 5,5 doivent être évitées. A des concentrations habituellement présentes dans le milieu naturel et à des valeurs de pH environ neutre, les sels d'aluminium ne sont pas nocifs vis-à-vis des poissons.</p> <p>Cette substance n'est pas classée comme dangereuse pour l'environnement.</p> <p><u>Toxicité envers d'autres organismes</u> : il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.</p> <p><u>Mobilité</u> : hydrosolubilité : complètement soluble (20 °C)</p> <p><u>Persistance et dégradabilité</u> : biodégradabilité : Remarques : en réagissant dans l'eau à pH 5,8 – 8, il se forme un précipité d'hydroxyde d'aluminium. Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.</p> <p><u>Potentiel de bioaccumulation</u> : coefficient de partage n-octanol/eau : non applicable, composé inorganique. Sulfate d'aluminium : ne devrait pas se bioaccumuler</p> <p><u>Autres effets nocifs</u> : peut abaisser le pH de l'eau et de ce fait être nocif pour les organismes aquatiques.</p>
13	CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	<p><u>Produit</u> : classé comme déchet dangereux. Diluer le reliquat avec de l'eau puis neutraliser avec de la chaux ou du carbonate de calcium. Doit être éliminé conformément aux prescriptions locales et nationales applicables. Seuls les matériaux d'emballage nettoyés à fond peuvent être recyclés.</p> <p><u>Emballages contaminés</u> : classés comme déchets dangereux. Doivent être éliminés conformément aux prescriptions locales et nationales applicables.</p>

14	INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	<p>N° ONU : 3264 Groupe d'emballage : III</p> <p>- Transport routier ADR/RID (Réglementation relative aux transports routier et ferroviaire de biens dangereux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Classe : 8 . Code risque : 80 . Etiquette : 8 . Description des marchandises : UN3264, LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (sulfate d'aluminium) <p>- Transport maritime IMDG (Réglementation relative au transport maritime de biens dangereux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Classe : 8 . Etiquette : 8 . Substance polluante maritime . Terme technique correct : UN3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC N.O.S. (ALUMINIUM SULPHATE) <p>- Transport aérien ICAO/IATA (Organisation de l'Aviation Civile Internationale – Transports Internationaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Classe : 8 . Etiquette : 8 . Terme technique correct : UN3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC N.O.S. (ALUMINIUM SULPHATE) <p>Autres informations : le produit est classé comme matière dangereuse parce qu'il est légèrement corrosif pour les métaux.</p>						
15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	<p>Informations figurant sur l'étiquette de danger :</p> <p>Symbole(s)</p> <div style="text-align: center;">  <p style="font-size: small;">Xi - Irritant</p> </div> <p>Xi : Irritant</p> <p>Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :</p> <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">No.-EINECS</td> <td style="width: 33%;">No.-CAS</td> <td style="width: 33%;">Composants</td> </tr> <tr> <td>233-135-0</td> <td>10043-01-3</td> <td>Sulfate d'aluminium</td> </tr> </table> <p>Phrase(s) R : R41 Risque de lésions oculaires graves.</p> <p>Conseils de prudence :</p> <p>S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.</p> <p>S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.</p> <p>S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.</p> <p>Autres réglementations : le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.</p>	No.-EINECS	No.-CAS	Composants	233-135-0	10043-01-3	Sulfate d'aluminium
No.-EINECS	No.-CAS	Composants						
233-135-0	10043-01-3	Sulfate d'aluminium						

16	AUTRES INFORMATIONS	<p><u>Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3 :</u> R41 Risque de lésions oculaires graves.</p> <p>Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.</p> <p><u>Source des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité :</u> réglementations, base de données, bibliographie, travaux et tests internes (fabricant).</p>
-----------	----------------------------	--